PRINT

Professions, institu

'POUR NE PLUS PERDRE SON ESPRIT AU TRAVAIL. SOCIOLOGIE HISTORIQUE D'UNE PRÉOCCUPATION SYNDICALE POUR LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS-SES (1884-2007)' PAR RÉMY PONGE

Discipline : sociologie

Laboratoire : Professions, Institutions, Temporalités - PRINTEMPS

vendredi 19 octobre 2018 à 9h30

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Bâtiment d'Alembert
Salle des thèses, 2ème étage
5-7 boulevard d'Alembert
78280 Guyancourt

Résumé

Stress, burn-out, dépression ou encore « risques psychosociaux », sont autant de catégories qui servent aujourd'hui à désigner les multiples formes de souffrances psychiques liées à l'activité professionnelle. Les maux de l'esprit ne sont toutefois pas un phénomène récent. Ils ont au contraire pris des formes et des significations variables selon les époques. Ils ont fait l'objet de traitements hétérogènes. Qu'en est-il alors du travail ? À partir de quand, dans quelles circonstances et pour quelles raisons a-t-il pu être appréhendé comme une source de souffrance psychique ? Comment ces souffrances ont-elles été dénoncées ? À l'inverse, comment rendre compte de l'invisibilité sociale des effets du travail sur la santé mentale des travailleurs ? Quel rôle les syndicats, chargés de représenter et de défendre les salariés et leur santé, ont-ils pu jouer dans cette histoire ?

On a aujourd'hui peu de réponses à ces questions. C'est cette histoire que cette thèse souhaite retracer à partir d'une attention particulière aux organisations syndicales. Les syndicalistes, en tant que représentants des travailleurs, sont en effet appelés à jouer un rôle de premier plan dans la préservation de leur santé et l'amélioration de leurs conditions de travail. Notre recherche se centre pour cela sur l'activité de deux confédérations syndicales, la CGT et la CFDT, aux origines, à l'histoire, au positionnement politique et dans le champ syndical différents. Nous prêtons plus particulièrement attention au rôle joué par les conseillers confédéraux, ces acteurs de l' ombre chargés de décliner les politiques confédérales.

La CFDT comme la CGT, n'ont jamais abandonné le terrain des conditions de travail, sur lequel des permanents ont toujours été en responsabilité. Cependant, ce sujet, souvent porté par des militants aux trajectoires et aux profils atypiques dans l'espace syndical, n'a que rarement constitué une priorité politique. Par ailleurs, le thème de la santé psychique a été pris en charge dès 1954 à la CGT et dès sa création par la CFDT, dix ans plus tard. Néanmoins, il a fait l'objet d'un traitement intermittent jusqu'au tournant des années 2000.

Cette thèse éclaire ainsi les ressorts et les dynamiques de prise en charge et d' occultation des enjeux de santé psychique, qui tiennent à la fois aux modalités d' organisation et de division du travail au sein des confédérations syndicales, aux parcours et à la socialisation des militants en responsabilité ainsi qu'à leur inscription dans des réseaux militants et scientifiques. Elle resitue les pratiques des responsables confédéraux dans les évolutions des savoirs et du cadre juridique de la santé en analysant leur rôle dans la visibilité sociale des souffrances psychiques et dans leur prise

en charge syndicale.

[style2;Membres du jury]

Mme Odile Join-Lambert, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Directrice de thèse

M. Jérôme Pélisse, Sciences-Po Paris, Directeur de thèse

Mme Judith Rainhorn, professeure, Université de Paris-1 Panthéon-Sorbonne, Rapporteur

M. Emmanuel Henry, professeur, Université Paris Dauphine, Rapporteur

M. Paul Bouffartigue, directeur de recherche au CNRS, Université Aix Marseille, Examinateur

M. Nicolas Hatzfeld, professeur, Université d'Evry-Val-d'Essonne, Examinateur